Adansonia, ser. 2, 8 (4) 1968.

UNE NOUVELLE ESPÈCE DE *LEPIDAGATHIS* Willd. (ACANTHACÉE) D'AFRIQUE OCCIDENTALE

par H. Heine

Lepidagathis epacridea Heine, *sp. nov.*

Ab omnibus speciebus generis *Lepidagathis* Willd. bucusque notatis facile distinguitur inflorescentiis semper terminalibus a foliis superioribus patentibus (cum foliis inferioribus congruentibus) et foliis bracteiformibus squarrosis, multo maioribus, rigidis, glumæformibus, stellatim dispositis, valde superatis atque dense involucratis.

Habitus (præcipue folia paralellinervia atque dispositio folium bracteiformium involucralium) nonnullas species Epacridacearum, e. g. e generibus *Dracophyllo* Labill. et *Richea* R. Br. in mente revocans : inde nomen specificum.

Planta pedalis, squarrosa, densifolia, e rhizomate lignoso; basis et partes inferiores lignescentes; caules graciles, teretes, leviter striati, striis pilis minutis crispulis instructis, simplices vel subramosi, cortice brunnea, ad 25 cm alti et ad 2 mm crassi; nodi 5-7 mm distanti; folia patentia, sessilia, basi caules semiamplectentia, lineari-lanceolata, acuminatissima, mucronulata, 2-3 cm longa, ad basin ± 2 mm lata, margine leviter ciliata, præcipue basin versus, nervi paralleli; folia superiora gradatim in foliis bracteiformibus transeuntia; hae folia bracteiformia accrescentia, in statu bene evoluto longe cuspidato-ovalia vel lanciformia, ad 43 mm longa et in inferiore parte ad 10 mm lata, leviter carinata, subscariosa, acumen mucronatum; inflorescentiæ terminales, strobiliformes, densissime glomeratæ, pro genere valde typicæ, ad 23 mm longæ et ad 13 mm latæ (tunc a foliis bracteiformibus superatæ); bracteæ scariosæ, castaneæ, ellipticæ, mucronatæ, 15 × 6 mm, (mucro 1 mm longus), margine lanato-ciliatæ; flores in capitulis ab his bracteis compositis immersi (corollarum labia tantum emmergentia); calyx ad 14 mm longus; sepala libera, ± obliquo-lanceolata, acute acuminata, dorso et margine (præcipue ad apicem versus) dense sericeo-ciliata (ciliæ ad 2 mm longæ); sepala 2 antica 12 × 2,5 mm, 2 lateralia 12 × 1,7 mm, sepalum posticum 14 × 3,5 mm; corolla ad 17,5 mm longa, tubo extus glabro, 9 mm longo, fauce constricto et in hoc loco extus et intus annulo pilorum erectorum densissimorum instituto; ceteræ partes exteriores corollæ densissime sericeo-hirsutæ; labia intus glaberrima; labium posticum ovale, 8 × 5,5 mm, apice leviter (ad ± 1 mm) ermarginato-bipartitum; labium anticum trilobum, ad 7 mm longum, lobis lateralibus apice rotundatis, ad anthesin ± deflexis,

2 × 1,3 mm, lobo centrali subacuminato, 2,5 × 2 mm; stamina in fauce inserta; filamenta glabra, anteriora 3 mm, posteriora 4 mm longa; antheræ 2,3 mm longæ, loculis 1,6 mm longis, æqualibus, ± 0,6 mm superpositis, cum valvis ciliatis dehiscentibus; discus annularis, ± 0,8 mm altus; ovarium glaberrimum, subglobosum, leviter apiculatum, ± 1 mm in diametro; stylus ad 11 mm longus, uniseriatim sparse ciliatus; stigma truncatum; fructus glaberrimus (hic inde maculis nigris sparse punctatus), mitriformis, ad 8 mm longus et ad basin ad 3 mm latus; semina ovato-acuminata, compressa, 3 × 4 mm, pilis hygroscopicis ad 5 mm longis densissime sericeo-tomentosa.

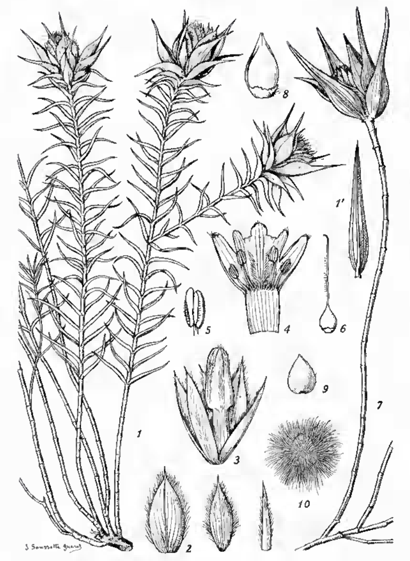
Habitat in locis aridissimis Africæ occidentalis, ubi solum crusta ferruginea obtectum est. Species hæc notabilis a duobus confratribus alsaticis, civibus argentoratensibus, mirimodis detecta : primo cl. P. Jaegerus, botanices professor facultatis pharmaciæ Universitatis argentoratensis, anno MCMLI in regione meridionali Reipublicæ Mali nunc dictæ (olim Sudan gallicus) nonnulla specimina incompleta in statu fructifero (sine foliis et floribus) legit; dein Y. Sellius, curator horti botanici academici argentoratensis, fortuito hanc speciem, etiam in statu fructifero (sine foliis et floribus), anno MCMLXVII prope vicum Varalé dictum in agro Reipublicæ Oræ eboris denuo reperivit; postea, Sellii iussu, Téhé Henricus, africanus, specimina optima cum foliis et floribus ex eo ipso loco attulit.

Typus : *Téhé Henri* in herb. *Y. Sell* sub nº *692*.

Les seuls échantillons connus de cette nouvelle espèce proviennent des deux récoltes suivantes : République du Mali, pays de Kita, Bowal de Kita-Bowal près Sira-Koro, 17 décembre 1951, leg. *P. Jaeger 3790* (herb. P. Jaeger, Strasbourg; K); Côte d'Ivoire, Varalé, sans date et indications précises, *Téhé Henri* in herb. *Y. Sell* sub nº *692* (holotype P; isotype STR).

L'histoire de la découverte de cette nouvelle espèce est assez remarquable; elle est, à cause de son intérêt scientifique, brièvement résumée dans les lignes suivantes.

M. le Professeur P. Jaeger, du Laboratoire de botanique de la Faculté de Pharmacie de Strasbourg, a récolté, sous le nº *3790*, le 17 décembre 1951, sur le bowal de Sira-Koro, à l'Est de Kita (République du Mali, ex-Soudan Français), un échantillon de cette Acanthacée en état de fructification, sans feuilles et légèrement endommagé par le feu (= l'échantillon représenté en partie sur fig. 7 de la planche 1). Très intrigué par cette Acanthacée insolite, il l'a soumise à l'examen des spécialités de Kew (il s'agit d'un double de son numéro *3790* qui est représenté à l'herbier de Kew). Le Directeur des Jardins Botaniques Royaux de Kew a répondu à M. Jaeger à ce sujet le 2 décembre 1957 : « The specimen (nº *3790*) referred to in your letter of 16 nov., has been examined by Mr. Milne-Redhead. He reports that it is probably a species of *Lepidagathis*, but it is too advanced for definite determination. It does not match any specimen in the Kew Herbarium. Yours etc. » Lors de la révision des Acanthacées pour la deuxième édition de la « Flora of West



Pl. 1. — **Lepidagathis epacridea** Heine, *sp. nov.* — **1**, plante florifère, × 2/3; **1'**, feuille du milieu de la tige, face dorsale, × 2; **2**, bractée de 1er ordre, de 2e ordre, et bractéole, × 1,5; **3**, calice et bouton floral, × 2; **4**, corolle ouverte, × 2; **5**, anthère, × 6; **6**, pistil, × 2; **7**, plante fructifère, × 2/3; **8**, fruit, × 2; **9**, graine, à l'état sec, × 2; **10**, graine humectée, × 2. — (1-6 : *Téhé Henri* in herb. *Y. Sell* sub no *692*; 7-10 : *P. Jaeger 3790*.

Tropical Africa » de HUTCHINSON et DALZIEL, j'ai pu examiner à Kew, en 1960, cet échantillon malheureusement très incomplet. Comme il était impossible de se prononcer sur la position systématique et les affinités de ce matériel, il n'en est pas question dans la deuxième édition de la « Flora of West Tropical Africa ».

Au printemps de cette année, M. Y. SELL, assistant à l'institut de botanique de la Faculté des Sciences de Strasbourg, a envoyé au Laboratoire de Phanérogamie du Muséum, à mon attention, quelques échantillons d'Acanthacées provenant de la Côte d'Ivoire pour leur identification (ayant révisé moi-même auparavant le total des Acanthacées de la collection faite par M. SELL lors de sa mission à la Côte d'Ivoire en 1967). A ma plus grande surprise, il se trouvait, parmi ces échantillons, du matériel excellent et très complet de ce même *Lepidagathis* qui m'était seulement connu de façon très incomplète par l'échantillon *P. Jaeger 3790* de Kew. Aussitôt, sur ma demande, M. JAEGER a bien voulu me communiquer l'échantillon resté dans son herbier privé à Strasbourg, et la comparaison de ce matériel avec celui de M. SELL a révélé, de façon absolument certaine, la conspécificité des plantes représentées par ces deux échantillons. M. SELL a bien voulu préciser les détails de la récolte du spécimen qui a maintenant permis de reconnaître une nouvelle espèce remarquable de *Lepidagathis* d'Afrique occidentale. Il écrit, dans une lettre datée du 28 février 1968 : « Quant aux plantes que j'ai, voilà ce qu'il en est : en mars-avril 1967, lors de mon séjour en Côte d'Ivoire, j'avais récolté de très mauvais échantillons sans fleurs, avec encore quelques rares bractées*. Aussi avais-je chargé l'Africain, TÉHÉ HENRI, qui m'accompagnait toujours, de me récolter lors d'une tournée ultérieure des échantillons plus valables si l'occasion se présentait. C'est ce qu'il a fait pour me les envoyer par la suite. Ce *Lepidagathis* n° 692, pousse en grande quantité en compagnie de *Lepidagathis anobrya* Nees, plus abondant encore, près de Varalé et Ouanga Finiti, dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire, au Nord de la réserve de Bouna. Ces deux espèces constituent à elles seules le peuplement des endroits les plus secs de la cuirasse ferrugineuse. Les racines, difficiles à retenir, s'enfoncent dans les anfractuosités de la carapace. »

Cette nouvelle espèce est, jusqu'à ce jour, seulement connue des deux localitées indiquées. Celles-ci sont séparées, l'une de l'autre, par une distance de plus de 800 km à vol d'oiseau; étant donné ces circonstances et les difficultés considérables de trouver et de récolter des échantillons valables, il est donc fort probable qu'il s'agit d'une espèce caractéristique (pyrophyte) et à répartition importante dans les régions couvertes de la carapace latéritique du Nord de la Côte d'Ivoire et de la Haute-Volta.

Dans le cadre des *Lepidagathis* africains, *L. epacridea* sp. nov. est très facile à reconnaître d'après ses tiges uniformes et ses inflorescences

* C'est exactement l'état des échantillons de M. JAEGER (H. H.).

strictement terminales, ainsi que les feuilles bractéiformes qui dépassent très considérablement l'inflorescence et forment une espèce d'involucre autour d'elles. Ceci fait penser aux capitules de certaines Composées, par exemple ceux de *Silybum Marianum* (L.) Gaertn. ou de l'artichaut, *Cynara Cardunculus* L. Pourtant, le port général des plantes appartenant à cette nouvelle espèce est plutôt, comme il est exprimé par le choix de l'épithète « *epacridea* », évocateur de plusieurs caractères macromorphologiques que l'on rencontre chez les Épacridacées : feuilles aplaties à nervures parallèles, non pas « éricoïdes », mais tout à fait du type des plantes monocotylédones; inflorescences terminales, entourées de ces mêmes feuilles qui deviennent graduellement plus grandes et plus rigides vers le sommet des tiges (c'est-à-dire autour de l'inflorescence) où elles forment une espèce d'involucre persistant et squarreux. Ce dernier caractère est surtout très marqué en état de fructification, quand la plante a perdu toutes les autres feuilles (cf. Pl. 1, fig. 7). Il s'agit fort probablement d'une adaptation aux conditions écologiques très particulières de l'habitat de ces plantes (comme d'ailleurs chez la plupart des espèces du genre *Lepidagathis*), qui comportent beaucoup de pyrophytes. Mais aucune espèce décrite jusqu'à ce jour, malgré la grande diversité de l'appareil végétatif et des inflorescences, toujours d'ailleurs en capitules ± strobiliformes très denses, ne montre ce port très étrange et inhabituel pour une Acanthacée qui rappelle celui de plusieurs Épacridacées, par exemple des espèces des genres *Dracophyllum* Labill. et *Richea* R. Br. — Des *Lepidagathis* éricoïdes sont bien connus en Afrique occidentale; il en existe toute une série (*L. capituliformis* R. Benoist, *L. Chevalieri* R. Benoist, *L. Felicis* R. Benoist, *L. Pobeguini* Hua; cf. H. Heine in Hutchinson et Dalziel, Flora of West Tropical Africa, ed. 2, **2** : 413-416, 1963). Cependant, toutes ces espèces possèdent, sur le même pied, des tiges de deux types morphologiques tout à fait différents et strictement séparés, sans aucune transition : les unes, assimilatrices, c'est-à-dire avec des feuilles habituelles, caractéristiques pour l'espèce, et toujours sans inflorescences, et d'autres, qui portent les inflorescences qui se trouvent à la proximité du sol; ces tiges sont très courtes, avec des feuilles ± en formes d'écailles, tout à fait différentes des feuilles normales. De plus, les inflorescences des autres espèces du genre ne possèdent pas de feuilles bractéiformes qui dépassent les autres feuilles et les capitules. Les rapports taxinomiques entre les Épacridacées et les Éricacées sont trop connus pour être discutés ici, d'autant plus qu'il n'y a, dans le cas précédent, qu'une coïncidence tout à fait accidentelle à ce sujet : pourtant, l'existence de ce *Lepidagathis* « *epacridea* » sp. nov. dans un genre où l'on connaît un certain nombre de plantes « éricoïdes » ne semble pas dépourvu d'un certain intérêt sur le plan morphologique.